

TD(X)/Misc.8
15 février 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Conférence des Nations Unies sur le commerce
et le développement
Dixième session
Bangkok, 12-19 février 2000

**TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DES CHEFS DE SECRÉTARIAT
DES COMMISSIONS ÉCONOMIQUES DE L'ONU**

"Dimensions régionales du développement"

Résumé

Document non officiel établi par le secrétariat de la CNUCED

Exposés des participants

Yves Berthelot, Secrétaire exécutif de la **Commission économique pour l'Europe (CEE)**, a dit que la mondialisation était une notion ambiguë. Pour certains, ce processus était inévitable; pour d'autres, il était imposé par les pays riches. Dans le cas de l'Europe, le régionalisme s'avérait plus puissant que l'intégration mondiale. De fait, les activités européennes en matière de commerce et d'investissement se déroulaient principalement au sein même de la région, cette tendance étant manifestement liée au renforcement de l'Union européenne.

L'un des arguments militant en faveur d'une libéralisation accrue tenait au fait que celle-ci pouvait se traduire par une meilleure affectation des ressources. Cependant, il fallait ainsi pour cela que de solides institutions soient en place, ce qui nécessitait un échelonnement adéquat des politiques d'ouverture. Le rôle attribué aux mouvements de capitaux, comprenant des flux très instables à court terme, avait amené divers pays à suivre des politiques économiques extrêmement prudentes dans le secteur monétaire, ce qui freinait le développement économique dans certains pays, en Europe orientale par exemple.

M. Berthelot a mis l'accent sur les efforts déployés par la Commission pour aider les pays en transition à développer des institutions de marché et formuler à leur intention des recommandations pratiques. La Commission contribuait également à l'élaboration de conventions, de normes et de règlements adoptés par les pays de la région, mais utilisés également par des pays situés en dehors de celle-ci (comme dans le cas du transport de marchandises dangereuses). Une coopération plus poussée s'avérait souhaitable entre les commissions régionales.

GE.00-70129 (F)
BKK.00-205

Jose Ocampo, Secrétaire exécutif de la **Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes** (CEPALC), a fait état des deux stratégies suivies par les pays de la région, à savoir une ouverture accrue vers le reste du monde, d'une part, et le resserrement des liens régionaux, de l'autre. Plusieurs accords étaient depuis longtemps en vigueur à l'échelon régional, qu'il s'agisse de la Communauté andine, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui s'était traduit par une expansion notable du commerce pour le Mexique, d'accords bilatéraux entre les États-Unis et d'autres pays de la région ou du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Si le commerce s'était nettement développé dans la région, ces accords avaient également entraîné une diversification dynamique des échanges, avec une augmentation appréciable de la part des produits manufacturés.

Au cours des dix dernières années, l'investissement étranger direct (IED), y compris l'IED intrarégional, s'était aussi sensiblement accru. À l'instar d'autres régions, l'Amérique latine et les Caraïbes avaient accusé une forte instabilité lors de la crise mexicaine et après la crise asiatique. Le régionalisme et l'intégration mondiale n'étaient pas incompatibles, l'un pouvant au contraire étayer l'autre. L'intégration régionale, notamment dans la région de la CEPALC, ne se limitait pas au commerce, mais englobait également des secteurs tels que le transport, l'énergie, l'environnement et les questions sociales.

Kingsley Yeboah Amoako, Secrétaire exécutif de la **Commission économique pour l'Afrique** (CEA), a souligné combien la réduction de la pauvreté et une croissance soutenue s'avéraient importantes dans sa région. L'incidence de la mondialisation devait être évaluée en tenant compte du fait que, pour réduire la pauvreté d'ici à 2015, il fallait obtenir à des taux de croissance économique élevés et soutenus, ce qui nécessitait un accroissement de l'épargne intérieure, de l'investissement étranger et de l'aide. L'Afrique était dans une large mesure restée à l'écart de l'expansion du commerce et de l'investissement extérieur enregistrée à l'échelle mondiale au cours des décennies écoulées. Un tel état de choses tenait notamment au fait que le système économique international actuel n'était guère favorable aux pays africains et que le continent continuait de se heurter à d'importants problèmes intérieurs, tels que la faiblesse de l'épargne locale et des infrastructures. Des mesures devaient donc être prises aux niveaux national, international et régional.

L'action régionale était d'une importance particulière pour l'Afrique, mais le bilan affiché par ce continent en matière d'intégration régionale était dans l'ensemble inégal : la CEA s'était donc appliquée à favoriser ce processus. Elle avait par exemple créé un secrétariat commun pour la Commission, la Banque africaine de développement et l'Organisation de l'unité africaine, se consacrant à l'intégration interrégionale. La CEA offrait en outre une coopération technique à des mécanismes régionaux tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'assistance fournie par la CEA englobait également les domaines du transport, du développement des marchés financiers (avec la création d'un forum des marchés de capitaux), de la dette et de l'aide, secteur dans lequel la Commission s'attachait tout spécialement à rapprocher les pays africains.

Adrianus Mooy, Secrétaire exécutif de la **Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique** (CESAP), a dit que la région Asie-Pacifique affichait certes une croissance rapide, mais que le niveau et le rythme de l'intégration variaient considérablement suivant les pays, tout comme les avantages découlant de la mondialisation. La plupart des pays de la région avaient été

touchés par la crise asiatique. Cependant, ceux qui bénéficiaient d'une croissance soutenue et de gains importants liés à la mondialisation étaient les plus durement frappés, alors que ceux qui connaissaient une croissance plus lente et pour lesquels la mondialisation n'était pas aussi bénéfique avaient moins souffert. En dépit de la crise, la mondialisation avait eu un effet positif sur la région, le PIB ayant progressé en moyenne de 5 % au cours de la décennie écoulée.

L'incidence des accords issus du Cycle d'Uruguay sur le commerce et l'investissement dans la région restait jusque-là limitée, 24 seulement des 58 États membres de la CESAP étant également membres de l'OMC. De surcroît, pour des produits présentant un grand intérêt pour la région tels que les denrées agricoles et les textiles, les avantages de la libéralisation des échanges ne s'étaient pas matérialisés. Les sociétés transnationales (STN), notamment les banques, et les fonds institutionnels des pays développés extérieurs à la région demeuraient la principale source d'IED, tandis que des sources intrarégionales telles que le Japon, les pays nouvellement industrialisés et la Chine devenaient de plus en plus importantes. L'IED intrarégional était surtout concentré dans des branches manufacturières recourant à une main-d'œuvre peu chère, notamment l'électronique, la chaussure et le vêtement. Dans de nombreux cas, les matières premières provenaient de l'extérieur de la région. L'essentiel de l'IED en provenance de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord était consacré à des projets de mise en valeur des ressources naturelles. Vu que bon nombre de pays de la région avaient adopté le même mode de développement, ils se livraient une forte concurrence.

Hazem El-Beblawi, Secrétaire exécutif de **Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale** (CEDEAO), a dit que sa région, en dépit de facteurs géographiques et culturels favorables, n'était guère intégrée sur le plan économique, ce qui tenait principalement à la conjoncture politique. Les échanges intrarégionaux restaient modestes et les opérations financières privées limitées. Les flux de main-d'œuvre étaient importants mais asymétriques et le marché du travail relativement plus intégré que dans d'autres régions. Dans le secteur du commerce, les États membres de la CEDEAO étaient davantage ouverts vers l'extérieur que les uns à l'égard des autres. Le pétrole et les produits pétroliers représentaient une large part de leur commerce intrarégional. À l'intérieur même de la région, l'aide étrangère s'avérait généreuse, mais les flux de capitaux privés étaient relativement faibles.

La plupart des membres de la CEDEAO ne faisaient pas partie de l'OMC. Pour faciliter leur participation effective au système commercial multilatéral, la Commission avait, en collaboration avec la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), entrepris des programmes visant à les aider à adhérer à l'OMC.

Débat

Le débat interactif qui a suivi ces exposés a fait ressortir l'importance de la dimension régionale du développement et les avantages présentés par le recours aux instruments régionaux pour maîtriser l'impact des forces de la mondialisation sur le processus de développement.

Les participants ont mis l'accent sur les circonstances dans lesquelles l'intégration régionale s'était amorcée entre pays en développement plusieurs décennies auparavant et avait évolué depuis lors. De puissants motifs politiques étaient souvent à l'origine des liens régionaux établis, mais ceux-ci tenaient aussi à d'importantes considérations pratiques. L'intégration régionale était considérée, en particulier, comme un bon moyen de surmonter les problèmes liés au coût des

transactions et d'améliorer la compétitivité en abrégant les délais de transport et les distances à parcourir tout en renforçant l'efficacité commerciale.

Plusieurs participants ont estimé que le degré et le mode d'intégration régionale avaient, en règle générale, influé sur la façon dont les forces de la mondialisation s'exerçaient sur les différents pays. Les pays en développement qui bénéficiaient d'une croissance induite par les exportations - dont la majeure partie de l'Asie du Sud-Est et plusieurs pays d'Amérique latine - étaient dans l'ensemble relativement bien intégrés à l'échelle régionale. L'intégration régionale amplifiait souvent les avantages de la mondialisation, les nouveaux débouchés commerciaux profitant aux pays voisins. Cependant, elle avait également contribué aux effets de contagion sur le plan économique : en Asie, la récente crise économique s'était propagée au niveau régional du fait de l'effondrement de la demande de plusieurs produits régionaux. En revanche, cet effet d'amplification était quasiment inexistant en Afrique où la crise asiatique avait eu un impact limité, les engagements d'un continent envers l'autre et les effets de contagion intrarégionale étant relativement modestes. Le débat a clairement montré que les forces de la mondialisation avaient accentué la marginalisation des pays africains et de certains pays du Moyen-Orient, tout en offrant des perspectives économiques relativement plus favorables aux pays plus intégrés d'Asie.

En analysant les effets de la mondialisation d'un point de vue régional, les chefs de secrétariat des commissions économiques de l'ONU et plusieurs participants au débat interactif se sont dans l'ensemble accordés à reconnaître la nécessité de canaliser, grâce à des mesures appropriées au niveau régional, l'impact de la mondialisation sur les pays en développement et les pays en transition. Certains secteurs particulièrement importants de la coopération régionale ont été mis en relief par des intervenants venant d'Amérique latine, qui ont abondé dans le sens des chefs de secrétariat des commissions régionales concernant la nécessité d'élargir l'intégration régionale au-delà du cadre de la libéralisation des échanges. La Communauté andine, par exemple, avait été d'emblée fondée sur une forte motivation politique. Ses activités s'étaient étendues à la sphère économique et englobaient à présent un large éventail de questions économiques et sociales, notamment dans le secteur financier et celui de la santé.

Pour la plupart des pays en développement, les zones de libre-échange et les unions douanières ne pouvaient pas, à elles seules, procurer des avantages suffisants : elles devaient être complétées par tout un éventail de mesures régionales, notamment pour promouvoir l'efficacité commerciale au sein d'entités régionales. L'on s'est accordé à penser que, sans une démarche multiforme et pragmatique à l'égard de l'intégration régionale, prévoyant un appui ciblé dans les secteurs du commerce, de l'investissement et de l'efficacité économique, il serait difficile aux pays en développement de tirer parti de nouveaux débouchés économiques et que le risque de marginalisation resterait élevé.

Les chefs de secrétariat des commissions régionales ont mis l'accent sur les avantages qu'ils avaient retirés de la coopération avec la CNUCED dans les efforts visant à encourager une intégration efficace.